



Déclaration préalable de SUD Éducation 34 pour le CSA-D de l'Hérault du 26 juin 2023

L'année 2023 a connu un mouvement social de très grande ampleur, refusant le projet de réforme des retraites ainsi que le monde qui va avec. Malgré un soutien massif de la population, une intersyndicale unanime contre ce projet, une opposition parlementaire majoritaire, le gouvernement a usé de tous les artifices constitutionnels possibles pour imposer sa réforme. Autant dire que le gouvernement va poursuivre avec entêtement la casse des services publics au détriment des usagers et des fonctionnaires. La préparation de la rentrée 2023 en est un énième exemple.

Macron II, ou la poursuite du New Public Management

Emmanuel Macron a beau plagier le Conseil National de la Résistance en citant les jours heureux à la sortie du confinement en 2020, en instaurant un Conseil National de la Refondation, sa politique est bien celle de la casse du service public.

No Pactaran !

Alors que les textes réglementaires ne sont toujours pas publiés, le ministère prend de l'avance et tente d'imposer le Pacte aux personnels. Des consignes ont été envoyées aux chef-fes d'établissement pour qu'ils et elles démarchent les personnels dans la plus grande précipitation sans pouvoir leur dire exactement à quoi ils s'engagent.

Le Pacte constitue une attaque contre nos statuts, une dégradation de nos conditions de travail et fragilise les équipes et aggrave les inégalités salariales. Il fait peser la responsabilité des suppressions de poste et du manque de personnels sur les équipes et conduit à bloquer le mouvement.

Sud Éducation soutient l'opposition au pacte et appelle les collègues à le refuser.

Privatisation et précarisation de tous

Visiblement le nouveau ministre comme l'ancien n'estiment pas que les fonctionnaires soient nécessaires à un service public de qualité : de nombreux postes de PE seront non pourvus ou occupés par des contractuel-les à la rentrée 2023.

Notre rectrice se félicite du recrutement de contractuel-les. Elle annonce que la part des personnels non-titulaires augmente dans l'académie : 2% des effectifs du premier degré et 7,5% des effectifs du second degré. Des contrats de 14 à 15 mois vont être proposés, avec des formations durant l'été. Sud Éducation revendique l'ouverture de postes de fonctionnaires titulaires et la titularisation des contractuel-les. Tous besoins pérennes dans un service public doit être assurés par un-e fonctionnaire titulaire.

Bref, le second mandat s'annonce comme le premier. Nous ne voyons que la précarisation accrue pour toutes et tous, la casse des services publics, et le creusement des inégalités.

Comme avant.

Celles et ceux qui décident ne sont toujours pas celles et ceux qui subissent. Et ces derniers-ères commencent à s'agacer des trop nombreuses injustices, des trop nombreux affronts qui leur sont faits.

Enfin, nous avons pris connaissance du mail provenant de vos services demandant le recensement des absences lors du Ramadan et de la fête de l'Aïd. Nous avons pris acte du message d'excuse demandant de ne pas tenir compte de cette demande, ainsi que de la reconnaissance du caractère discriminatoire et contraire à la laïcité de cette demande lors du CSA-A du 22 mai 2023 : Sud Education restera vigilant face à toutes demandes institutionnelles à caractère discriminatoire, notamment islamophobe, envers les élèves, leurs parents ou les personnels.